

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale  Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :							
1. Intitulé du projet							
Dépuishement de 2 ha 11 a 37 ca au lieu dit " les Hants de							
Déprichement de 2 ha 11 à 37 ca au lieu dit "les Hants de Montaigns" sur la commune de Saint Lezen sons Brienne 10500							
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique							
Nom Prénom							
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale GAEC DES GREVES							
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale HUNIN Devis Gerant							
RCS / SIRET 35152292500012 Forme juridique GAEC							
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1							
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet							
N° de catégorie et sous-catégorie  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
Dépriehement d'une superficie de 2 ha 11 a 37 ca							
2 Ra 11a 37 ca							
4. Caractéristiques générales du projet							
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition							
4.1 National de projet, y compris les eventuels navaux de demontion							
Définhement de plusieurs parcelles cadastrales poir							
annesces) pour une surface totale de 2 ha 11 a 37 ca							
au lieu dit " les Hants de Montaigns" pour une							
$\mathcal{L}$							
reconversion en prairies patinelles.							

### 4.2 Objectifs du projet

- Reconversion de la surface en prairies Naturelles pour un rapprochement de l'exploitation

rebaisement par plantations de terrains éloignés de l'exploitation agricale

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Déboisoment sons désouchage de la surperficie, avec remise en herke Naturelle pour le paturages de bovins.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis?  La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation s).  La DiDT de l'Aube le 15 ferrier 2021.								
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées  Grandeurs caractéristiques Valeur(s)								
Surface dépichée ? la 11a 37 ca								
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques 1 Long. $\alpha 4 \circ 2$	5.56" F Lat. 48 . 23.37"N						
Saint lége sons Briene 10500 lieu Dit "bs Hants de Montaigns" Voir Annesces	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ:  Long°_	_' _ " _ Lat ° _ ' _ " _ _' _ " _ Lat ° _ ' _ " _						
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui  Non								
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			Zone RAMSAR (voir cantographie)
En zone de montagne ?		<b>X</b>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		沟	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		N	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<b>[X</b> ]		
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		Ŋ	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		50	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		Ø	
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		Ŋ	
Dans un site inscrit ?		1	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?			

Le projet	<mark>envisagé est-il <u>suscept</u> Diéter le tableau suivar</mark>	ible d'	avoir les	incidences notables suivantes ?
	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
essources	Est-il excédentaire en matériaux ?		Œ	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		<b>X</b>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		<b>N</b>	
Milieu natur	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		<b>\S</b>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	[ <del>X</del> ]	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	区	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	Ď	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<b>S</b>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	Ž.	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	Ž	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	¥	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	3	
	Engendre-t-il des effluents ?	<b>7</b>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<b>\Q</b>	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		<b>X</b>	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		<b>\( \)</b>	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Non 🔀 Si oui, décri			

né	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre e annexe traitant de ces éléments) :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
en	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
F	In regard du formulaire renpli, je pense que le projet ne écessite pas d'évaluation environnementale car il n'y a pas d'effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé
0	autre part la surface défrichée sera replantée à l'identique.
	8. Annexes
8.	.1 Annexes obligatoires
	Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Non publié;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire  Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent											
	Objet										
	9. Engagement et sig	nature	1 51								
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X									
Fait à	lassicourt	le, 18	ferrier	2021							
Signature	A										